

## **Le Siècle des Lumières :**

Le Siècle des Lumières correspond au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe. C'est le mouvement intellectuel qui s'est développé à cette période autour d'idées pré-démocratiques, telles que l'établissement d'une éthique, d'une esthétique et d'un savoir fondé sur la « raison éclairée » de l'homme. Les inspirateurs de ce mouvement se voyaient comme une élite courageuse d'intellectuels œuvrant pour un progrès du monde, transcendant les siècles d'irrationalité, de superstition et de tyrannie passés.

On parle aussi des « Lumières » pour désigner les intellectuels, écrivains, philosophes emblématiques de ce mouvement de pensée.

Cette période est marquée par le rationalisme philosophique, l'exaltation des sciences et la critique de l'ordre et de la hiérarchie religieuse, mais également par la critique de certains penseurs à l'encontre de la noblesse et de la monarchie absolue. Les valeurs essentielles défendues par les hommes des « Lumières » sont la tolérance, la liberté, la séparation des pouvoirs et l'égalité par opposition à l'obscurantisme.

La figure idéale des Lumières est le philosophe, homme de lettres avec une fonction sociale qui exerce sa raison dans tous les domaines pour guider les consciences, prôner une échelle de valeurs et militer dans les problèmes d'actualité. C'est un intellectuel engagé qui intervient dans la société, un « honnête homme qui agit en tout par raison », « qui s'occupe à démasquer des erreurs » (Diderot), « celui dont la profession est de cultiver sa raison pour ajouter à celle des autres », un défenseur des droits de l'humanité, opposé au despotisme...

Les principaux thèmes retenus par les philosophes des « Lumières » sont la liberté, la justice ; l'égalité, le tout étant de favoriser l'éveil des consciences et la réflexion. Ce sont donc des auteurs qui ont souvent été censurés.

## **Les philosophes des Lumières : Rousseau, Montesquieu et Diderot**

➤ **Jean-Jacques Rousseau** (1712–1778) : Écrivain et philosophe d'expression française. Son livre, « Le Contrat social » a été considéré comme le texte fondateur de la République française. S'inspirant du modèle de Sparte et de Genève, il y expose la théorie de la souveraineté : la souveraineté appartient au peuple et non à un monarque ou à un corps particulier. Rousseau s'opposait à l'opinion de la majeure partie des philosophes, qui admiraient souvent les institutions anglaises, modèle d'équilibre des pouvoirs loué par Montesquieu et Voltaire. Pour Rousseau, l'homme est bon naturellement et c'est la société qui est mauvaise, car le désir de posséder, de dominer et de paraître a corrompu l'homme.

➤ **Denis Diderot** (1713-1784) : Écrivain, philosophe et encyclopédiste français. Très influencé par une éducation religieuse, Diderot se tourne assez rapidement vers l'athéisme et le matérialisme : pour lui, tout savoir se construit à partir de l'observation du réel, de la matière. Le fonctionnement du monde exclut alors toute intervention divine. En écrivant au XVIII<sup>e</sup> qu'aucune divinité ni aucun Dieu existe, que la morale dépend de la sensibilité de chacun et non de l'existence de dieux, Diderot a eu des ennuis judiciaires (prison). La plupart de ses œuvres furent publiées à l'étranger ou après sa mort

➤ **Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu** (1689-1755) : Philosophe français. Il a été l'un des inspirateurs des principes d'organisation politique et sociale sur lesquels nos sociétés modernes s'appuient. Après des études de droit, il se passionne pour les sciences puis pour l'humanité. Son œuvre majeure est de « L'esprit des lois », publiée pour cause de censure à Genève, dans laquelle il tente de dégager la logique des régimes politiques étudiés : la monarchie, le despotisme et la république. En établissant des comparaisons sans fondement, il se moque par l'ironie du travers des sociétés européennes. Il met en avant le principe de la séparation des pouvoirs.